

2024-09/013

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CALLIAN

L'an deux mille vingt-quatre, le 23 septembre,

Le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de **Monsieur François CAVALLIER, Maire**

Présents : François CAVALLIER, Jean-Luc ANTONINI, Jean-Christophe BERTIN, Jacques BERENGER, Christiane TANZI, Corine GUIGNON, Pascale AUGUET-OTTAVY, Philippe VERCHER, Nicolas BAGNIS, Cécile AUTRAN, Jean-Christophe CHAUTARD, Marie MEYER, Aurélie COURANT, Sandrine BUIRON, Céline PELLISSIER, Timothée KOENIG, Michel REZK

Absents excusés : Pascal MONTLAHUC (Pouvoir à Cécile AUTRAN), Karine CACHELEUX (Pouvoir à Marie MEYER), Laurent DENIS (pouvoir à François CAVALLIER), Isabelle DERBES (Pouvoir à Jean-Luc ANTONINI)

Absents : Sara SUSINI

Secrétaire de séance : Pascale AUGUET-OTTAVY

PRESENTS : 17

VOTANTS : 21

**DON D'ŒUVRES D'ART A LA VILLE AVEC POSSIBILITE DE
DEFISCALISATION**

Objet : Acceptation d'un don d'œuvres d'art par Madame Marie-Claude DESESTRES à la commune de Callian et procédure de défiscalisation.

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment les articles L. 2241-1 et suivants relatifs aux biens de la commune ;

VU le Code général des impôts, et notamment les articles 200 et 238 bis relatifs à la réduction d'impôt au titre des dons ;

VU l'intérêt pour la commune de Callian de recevoir un don d'œuvres d'art, composé de :

- Série de 20 petites lithographies originales pour livre « Vathek » sur Vélin d'arche
- 5 lithographies de travail de l'ouvrage « L'Enfer de Dante » illustré par E. GOERG
- 20 Lithographies de l'ouvrage « L'apocalypse de Saint Jean » série complète

- 22 Lithographies :
 - Il y a du monde partout
 - Sanctuaire et pèlerins
 - La guerre des Dieux
 - La crucifixion
 - Les poissons chassés de l'eau
 - La bataille de Souain
 - Le dernier autobus est passé
 - Les voix étroites (*épreuve d'artiste*)
 - Le naufrage
 - Les nymphes chassées des bois
 - Les forces déchainées
 - L'arbre aux braconniers
 - L'enfer (1)
 - L'enfer (2)
 - Le modèle
 - A la nuit de soleil
 - Les 3 arbres fruitiers (1)
 - Les 3 arbres fruitiers (2)
 - Le métro
 - Les anges du Luxembourg
 - Nu au fauteuil
 - Sans titre
 - Sans titre
- La baignade Lithographie couleur

Dessins, croquis, études

- Jardin – Lavis signé :
- 3 études de portraits- Encres sur papier non signées (*dont probablement le portrait de sa première épouse Andrée*).

CONSIDÉRANT que ce don d'œuvres d'art est proposé par Madame DESESTRES Marie-Claude en faveur de la commune de Callian pour un usage à des fins d'intérêt général ;

CONSIDÉRANT que cette donation permettrait à la commune de disposer d'œuvres d'art utiles au futur musée ;

CONSIDÉRANT que le donateur, Madame Marie-Claude DESESTRES, souhaite bénéficier de la réduction d'impôt sur le revenu ou sur les sociétés prévues par les articles 200 et 238 bis du Code général des impôts ;

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide :

1. **D'accepter** le don d'œuvres d'art de la part de Madame Marie-Claude DESESTRES, composé de la liste énumérée ci-dessus, évalué à la somme de 4750€ (quatre mille sept cents cinquante euros) pour le bénéfice de la commune de Callian;
2. **De remercier** le donateur pour sa générosité et pour son engagement en faveur de l'intérêt général de la commune ;
3. **D'autoriser** Monsieur le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'acceptation de ce don et à la réalisation de toutes formalités administratives requises, y compris la signature des documents afférents ;
4. **De confirmer** que le donateur pourra bénéficier de la réduction d'impôt prévue par les articles 200 (pour les particuliers) ou 238 bis (pour les entreprises) du Code général des impôts, sous réserve de la délivrance par la commune d'un reçu fiscal conforme aux prescriptions de l'administration fiscale ;
5. **D'inscrire** ce don dans l'inventaire des biens de la commune et d'affecter les Œuvres d'art données au futur Musée.

Délibéré à Callian, les jour, mois et an susdits,

Pour extrait conforme,

Le Maire

Secrétaire de séance



A handwritten signature in blue ink, consisting of a large, stylized 'S' followed by a horizontal line and a small flourish.